

[Home](#) > «La BNS aspire l'épargne des Suisses»

argent

«La BNS aspire l'épargne des Suisses»

Dans un livre choc, l'économiste vaudois Vincent Held dénonce ce qu'il nomme la fuite en avant éperdue de la Banque nationale suisse (BNS) pour affaiblir le franc et alerte sur les graves dangers que cette politique fait peser, selon lui, sur le pays et ses citoyens.

Rappaz Christian

Publié le 8 juillet 2019 à 09:17

file761krfp2lciaufbkaep

Thomas Jordan, président de la Banque nationale suisse (BNS). Anthony Anex/Keystone

- La Banque nationale suisse (BNS) vole de record en record: 30,7 milliards de francs de bénéfice au premier trimestre 2019 et fonds propres culminant à 167 milliards de francs. Malgré ce trésor de guerre, elle ne distribue que 2 milliards par an à la Confédération et aux cantons. Pourquoi ne fait-elle pas plus profiter les citoyens de cette manne financière?



Les faits et leurs conséquences potentielles que décrit l'économiste vaudois dans son livre, paru il y a bientôt deux ans, n'ont à ce jour fait l'objet d'aucun démenti, ni d'aucune contestation.

Blaise Kormann

- **Vincent Held:** La question mérite en effet d'être posée puisque la Constitution et d'autres lois prévoient que la BNS distribue deux tiers de ses bénéfices aux cantons et le tiers restant à la Confédération. Aujourd'hui, elle ne redistribue annuellement qu'un peu plus de 1% de ses bénéfices cumulés. La loi prévoit pourtant une «répartition constante» des bénéfices. Mais à l'heure actuelle, nous sommes plutôt dans une logique de distribution minimale.

- **Dans ce cas, pour quelle raison les cantons et la Confédération ne réclament-ils pas leur dû selon vous?**

- Sur le plan légal, personne ne peut forcer la BNS à faire quoi que ce soit. Comme l'a expliqué Philipp Hildebrand, son ancien patron, alors qu'il était sous enquête de la Confédération, «la BNS est indépendante et fait ce qu'elle veut». Concrètement, cela signifie qu'elle est libre d'interpréter le droit à sa manière. Aucun tribunal ni aucune institution politique ne peut la contraindre à verser plus que les 2 milliards précités. En 2016, elle n'avait par exemple reversé que 1,7 milliard à l'Etat, alors qu'elle venait de réaliser un bénéfice de 24 milliards. Ça montre bien que ces versements sont totalement à bien plaisir.

- Aucune chance, donc, que la BNS contribue à renflouer l'AVS ou les caisses de pension par exemple...

- En fait, ce serait plutôt le contraire. Je m'explique. Depuis quatre ans, la Banque nationale a engrangé 6,7 milliards de francs grâce aux intérêts négatifs **(1)**. Il faut bien comprendre que cet argent a été prélevé sur le système financier suisse, notamment sur les caisses de pension, l'argent de tout le monde, en somme. Or 6,7 milliards de francs, c'est exactement le montant que la BNS a reversé à l'Etat ces quatre dernières années.

- Vous voulez dire que la BNS ponctionne les épargnants pour reverser l'argent aux cantons et à la Confédération?

- Oui, tout à fait. Vous noterez d'ailleurs que les caisses de pension se plaignent aujourd'hui de la charge considérable que représente pour elles le paiement des intérêts négatifs. Malgré cela, Thomas Jordan, le président de la BNS, a récemment évoqué l'idée de rendre les taux encore plus négatifs, ce qui pénaliserait encore plus sévèrement les caisses. En clair, ce n'est sans doute pas sur notre banque centrale qu'il faut compter pour renflouer l'AVS et nos institutions de prévoyance.

- On peut quand même se demander pourquoi les milieux politiques suisses ne donnent pas de la voix pour changer cette situation...

- Là, vous mettez le doigt sur un point très intéressant. Qui ne dit mot consent, comme on dit. Dans les faits, c'est même pire que cela. Le Conseil fédéral lui-même cautionne cette politique de redistribution minimale des bénéfices. En 2011, Eveline Widmer-Schlumpf avait reconnu à la BNS le droit de ne pas verser à l'Etat plus de 1 milliard par an, quel que soit le montant de ses bénéfices. Son successeur à la tête du Département des finances, Ueli Maurer, a rehaussé ce montant à 2 milliards. Mais l'un et l'autre ont reconnu à la BNS le droit de réduire ces versements de façon totalement arbitraire, comme cela a été fait à diverses reprises depuis. En fait, les milieux politiques renoncent d'eux-mêmes à leurs droits vis-à-vis de la BNS.

«Il y a bien quelqu'un qui doit payer» (Vincent Held)

- Vous sous-entendez qu'il pourrait y avoir une sorte d'arrangement

entre les milieux politiques et la Banque nationale?

- Il faut savoir que le monde politique suisse bénéficie énormément des taux négatifs. D'abord, comme on l'a vu, l'Etat reçoit les intérêts négatifs que la BNS ponctionne auprès du système financier suisse. Ensuite, les villes, les cantons et la Confédération empruntent à bien meilleur marché qu'auparavant, et souvent même à taux négatifs. En empruntant 1 milliard sur les marchés, la Confédération peut aujourd'hui gagner jusqu'à 8 ou 9 millions de francs par année **(2)**. Et il y a bien quelqu'un qui doit payer derrière. Tout cela est très mauvais pour nos institutions de prévoyance. A l'inverse, c'est excellent pour l'équilibre budgétaire de nos administrations publiques. Ceci explique peut-être cela.

- Vous affirmez que la Banque nationale va causer un désastre pour la Suisse. Pourtant, ses résultats financiers mirobolants semblent démentir toutes vos prédictions. Ne devez-vous pas admettre que vous vous êtes trompé?

- Avant tout, vous remarquerez que les résultats de la Banque nationale sont extrêmement fluctuants. La BNS avait par exemple subi des pertes de l'ordre de 75 milliards de francs le 15 janvier 2015, jour de l'abandon du taux plancher avec l'euro. En l'espace de quelques heures, tous ses fonds propres avaient été engloutis. Ce jour-là, nous avons eu un avant-goût de ce qui pourrait se passer en cas de secousse majeure sur les marchés financiers.

- Sauf que la Banque nationale peut créer autant de monnaie qu'elle le souhaite pour se tirer d'un mauvais pas...

- Ce n'est pas si simple. Ses dirigeants nous rappellent eux-mêmes régulièrement que la BNS n'est pas toute-puissante. Sa fameuse «planche à billets» **(3)** est tout simplement un mythe. Les académiciens de la récente initiative dite «Monnaie pleine» l'ont parfaitement expliqué pendant leur campagne. En réalité, la BNS ne peut pas faire grand-chose sans le soutien du système financier suisse. Et les ressources de notre système financier ne sont pas illimitées. La preuve, Ueli Maurer, notre grand argentier, a reconnu il y a tout juste un an que le bilan de la BNS avait atteint «la limite du supportable». Cela laisse entendre que la marge de manœuvre de la Banque nationale est de plus en plus restreinte et ses moyens pour affaiblir le

franc limités. Cela montre également que la BNS pourrait se retrouver un jour ou l'autre dans une impasse.

- Mais concrètement, quelles raisons y a-t-il de craindre l'effondrement généralisé que vous annoncez? Vous dites même que c'est inéluctable!

- Il y a quelques années, un académicien genevois, le professeur Cédric Tille, a expliqué que la politique menée par la Banque nationale pour affaiblir le franc représentait une «bombe à retardement» pour la Suisse. Or ce monsieur est l'un des principaux responsables de la gestion des risques de la BNS. On peut donc supposer qu'il sait de quoi il parle.

- De quelle bombe à retardement parlait-il?

file761ks00ik1zag9ipaec



DR

- C'est l'objet de mon livre, justement. L'expansion démesurée du bilan de la BNS a complètement miné la stabilité financière suisse. Le professeur fribourgeois Sergio Rossi, qui est un spécialiste reconnu des questions monétaires, l'a expliqué publiquement. A ma connaissance, personne à ce jour n'a osé contredire son analyse, qui rejoint ce que je dis dans mon livre.

- Pour faire court, on pourrait dire que la BNS a alimenté une bulle financière qui peut exploser à tout moment?

- C'est parfaitement résumé. La BNS doit opérer un changement de cap radical, sans quoi les épargnants suisses vont boire la tasse lors de la prochaine crise financière. Je rappelle que depuis la crise des subprimes en 2007, le bilan de la Banque nationale a été multiplié par huit et dépasse aujourd'hui allègrement les 800 milliards de francs.

- Vous nous dites que la Banque nationale n'a pas créé elle-même cet argent, d'où vient-il alors?

- Le bilan de la BNS montre que sa principale source de financement, ce sont les «avoirs en compte de virement des banques» (4). Aujourd'hui, ce poste de passif pèse plus de 500 milliards de francs dans son bilan. D'après la BNS elle-même, ces 500 milliards de francs représentent des dettes vis-à-vis du secteur bancaire. Des dettes de plus de 500 milliards de francs.

- Donc d'après vous, et pour bien comprendre, la BNS s'endette auprès des banques commerciales pour acheter des devises comme l'euro ou le dollar pour affaiblir le franc?

- Exact. En particulier auprès des banques «too big to fail» (ndlr: trop grandes pour faire faillite): UBS, Credit Suisse, PostFinance, Raiffeisen et la Banque cantonale de Zurich. A lui seul, Credit Suisse a prêté pour plus de 60 milliards de francs à la Banque nationale. C'est écrit noir sur blanc dans son bilan. Cet argent, Credit Suisse peut le réclamer à tout moment à la BNS. Cette situation avait incité les parlementaires UDC à évoquer un risque de surendettement de la BNS en juin 2011. Le parti envisageait même la possibilité d'une liquidation de la Banque nationale.

- La BNS est donc totalement dépendante des banques?

- En partie. Car de nombreuses assurances et institutions de prévoyance prêtent de l'argent à la Banque nationale. Même le fonds AVS et la Suva. En réalité, c'est le système financier suisse dans son ensemble qui a été mis à contribution pour soutenir la politique «non conventionnelle» de la Banque nationale.

«Je suis conscient que mon analyse choquera sans doute beaucoup de gens» (Vincent Held)

- On voit bien que ces montages financiers sont loin d'être sans risque, contrairement à ce que laissent entendre certains experts, Jean-Pierre Roth par exemple, l'ancien président de la BNS, que vous citez abondamment dans votre livre.

- Je suis conscient que mon analyse choquera sans doute beaucoup de gens. Mais je maintiens que ces experts ont largement contribué à induire le public suisse en erreur sur ce point. Je ne dis pas qu'ils l'ont fait intentionnellement, mais le résultat est là: les Suisses n'ont pas encore pris conscience du fait que leur épargne a été engagée par la BNS pour financer sa politique d'affaiblissement du franc. On nous raconte que la BNS «fait tourner la planche à billets», qu'elle crée de la monnaie par simple écriture comptable. Pourtant, l'endettement vertigineux de la Banque nationale est une réalité admise par la BNS elle-même.

- Et le parlement dans tout ça?

- Nos partis politiques, de droite comme de gauche, sont bien conscients de la situation puisqu'ils ont leurs représentants au conseil de banque de la BNS. Ils comprennent exactement ce qu'il s'y passe. Malgré cela, le parlement soutient la politique des taux négatifs de la BNS. En février 2017, il a même refusé d'empêcher les ponctions sur notre épargne retraite, lesquelles s'apparentent, n'ayons pas peur des mots, à une expropriation. Pire, à ma connaissance, cette question qui touche tout un chacun n'a suscité aucun débat.

- Autre chose. Une étude d'UBS et de la NZZ que vous citez révélait, en 2015, que les grandes entreprises de la bourse suisse étaient passées à 82% en mains étrangères. Vous affirmez que c'est une conséquence directe des interventions de la BNS sur le marché des changes...

- Il faut comprendre que la cause essentielle du renchérissement du franc depuis le début de la crise financière de 2007, ce sont les afflux de capitaux étrangers vers la Suisse. Les investisseurs cherchent notamment à se mettre à l'abri de la crise de l'euro, qui n'est d'ailleurs toujours pas résolue. Du coup, en dix ans, les investissements étrangers en Suisse ont été multipliés par trois. En 2017, ils dépassaient les 1000 milliards de francs. Et ces fonds sont investis à 95% dans le capital de nos entreprises.

- Mais y avait-il moyen de faire différemment?

- L'alternative aurait été d'introduire un contrôle des capitaux **(5)**, option qui nous aurait évité bien des ennuis. Cela aurait en outre permis aux Suisses de garder le contrôle de leurs fleurons économiques. Je crois que cette idée a été un peu trop vite jugée irréalisable.

- Et que pensez-vous de l'efficacité des taux négatifs?

- Les taux négatifs n'ont absolument pas contribué à affaiblir le franc, contrairement à ce qu'affirme Thomas Jordan. En réalité, c'est exactement l'inverse. La raison en est simple: les taux négatifs ont amélioré les conditions d'emprunt en Suisse. Certaines grandes entreprises ont même subitement pu emprunter sur les marchés à taux négatifs. C'est d'ailleurs toujours le cas de Nestlé, Credit Suisse, Zurich Insurance Group et d'autres qui, à l'instar de la Confédération, peuvent gagner de l'argent en empruntant. Evidemment, cela a rendu la Suisse encore plus attractive pour les investisseurs internationaux. Et cela a augmenté la pression à la hausse sur le franc.

«L'urgence absolue est de mettre un frein aux activités spéculatives des sociétés financières suisses» (Vincent Held)

- Concrètement, que préconisez-vous pour éviter le pire?

- L'urgence absolue, c'est de mettre un frein aux activités spéculatives des sociétés financières suisses. Comme je l'ai démontré dans mon livre, la BNS facilite les opérations sur certains produits dérivés à haut risque. Cela peut paraître incroyable, mais la Banque nationale fait l'interface entre le système financier suisse et certains pans de la finance spéculative européenne.

- Il s'agit notamment de ces fameux produits dont vous dites qu'ils permettent de spéculer sur de la dette toxique...

- Exactement. Ces produits seront les grandes vedettes de la prochaine crise financière. La Banque fédérale d'Allemagne explique d'ailleurs elle-même que ce marché présente des risques systémiques et menace la stabilité du système financier européen. En clair, cela signifie que l'on a affaire à une énorme bulle spéculative. Et la Suisse y est exposée pour des centaines de milliards de francs.

- Via la Banque nationale...

- Oui, essentiellement. Je me permets de souligner le fait qu'en 2005 Thomas Jordan avait développé toute une rhétorique pour présenter ces produits comme d'inoffensifs «instruments de politique monétaire».

- Un autre grand tabou de la vie politique suisse que vous abordez dans votre livre, ce sont les mesures de confiscation de l'épargne qui ont été adoptées par le parlement via la loi «too big to fail», en 2011...

- Oui. Il faut bien comprendre que ces mesures qui permettent de confisquer votre épargne sont expressément destinées à sauver les grandes banques. L'ironie, c'est que la gauche, le PS et les Verts, les ont votées. Du coup, nous avons été moins étonnés d'apprendre qu'UBS et Credit Suisse leur ont proposé des financements l'année suivante. Accessoirement, sachez aussi que ces deux banques ont participé à la rédaction du projet de loi. Cela n'est pas tout à fait anodin.

«Je crois que le monde politique a commis une erreur historique» (Vincent Held)

- Autre sujet chaud que vous décrivez, les ventes d'or auxquelles la Suisse a procédé dans les années 2000. Vous expliquez que la BNS n'a fait qu'exécuter ce que lui demandaient les milieux politiques...

- A l'époque, les cantons étaient tout contents de recevoir un «dividende extraordinaire» de la part de la BNS à la suite de ces ventes et Kaspar Villiger, ministre des Finances d'alors, jubilait avec eux. Et nous avons bradé 1350 tonnes d'or au tiers du prix actuel. A mon humble avis, je crois que le monde politique a commis là une erreur historique. Tôt ou tard, les Suisses en prendront conscience. Par comparaison, la Suisse possède actuellement un peu plus de 1000 tonnes d'or alors que, selon une estimation du groupe financier américain Bloomberg Intelligence, la Chine en posséderait déjà plus de 3600 à 4000 tonnes, voire plus encore.

- Votre livre, «Le crépuscule de la Banque nationale suisse», a été publié courant 2017. Depuis, il figure au catalogue de nombreuses bibliothèques universitaires, y compris à Harvard, Stanford, Princeton, Ottawa et même à la bibliothèque de la BNS. Pourtant, il n'a pas trouvé grand écho en Suisse...

- Aucun jusqu'à présent. Il faut dire que depuis quelques années, les rares voix qui critiquaient la Banque nationale ont été largement marginalisées.

- Le sous-titre du livre, «La déroute financière annoncée d'une institution en faillite morale», est particulièrement violent. N'y allez-vous pas un peu fort tout de même?

- Eh bien, figurez-vous que le célèbre économiste français Jacques Attali, qui est aussi le parrain politique d'Emmanuel Macron, y va encore plus fort. Il affirme que la seule différence entre les banquiers centraux et Bernard Madoff, c'est que ce dernier est en prison. Autrement dit, les banques centrales sont en train d'aspirer l'argent des épargnants sans que ceux-ci s'en rendent compte. Techniquement parlant, on peut effectivement dire qu'on a affaire à une pyramide de Ponzi, c'est-à-dire l'escroquerie de Bernard Madoff. L'actuel président de la banque centrale américaine a d'ailleurs lui-même reconnu que son travail consistait à alimenter une bulle financière qui causera tôt ou tard «de gros dégâts». C'est exactement ce que j'explique à propos de la BNS. La «faillite morale» dont je parle n'est donc pas spécifique à la Suisse, mais elle s'applique également à la BNS. Il n'y a malheureusement aucune exagération dans mon sous-titre. Il reflète une réalité qui, elle, est effectivement violente.

Notes:

1. Avec les intérêts négatifs, lorsque la banque ou l'assurance dépositaire de nos cotisations de retraite dépose de l'argent à la BNS, elle paie un intérêt au lieu d'en recevoir. Nos cotisations sont donc ponctionnées.

2. Plutôt que payer un intérêt, l'emprunteur est payé pour emprunter.

3. Ce qu'on appelle communément «la planche à billets» est l'augmentation de la masse monétaire d'un pays ou d'une zone économique par de la création de monnaie.

4. C'est, en quelque sorte, l'épargne que les banques, les assurances, l'AVS et les caisses de pension déposent à la Banque nationale.

5. Les contrôles de capitaux sont des mesures fondées sur la résidence, telles que les taxes sur les transactions ou d'autres restrictions, voire des interdictions que le gouvernement d'un pays peut utiliser pour réglementer les flux de marchés de capitaux sortant ou rentrant chez lui.

L'éditorial: Le calme avant la tempête

Par Christian Rappaz

Depuis une année, il ne se passe pas un jour sans que Donald Trump critique violemment la politique monétaire de la banque centrale américaine, pas un jour sans que le fantasque locataire de la Maison-Blanche crache son fiel au visage de Jerome Powell, le président de cette Réserve fédérale amarrée à une ligne beaucoup trop rigoureuse à ses yeux.

En Suisse, c'est tout le contraire. La Banque nationale (BNS) et ses dirigeants ne subissent aucune pression de la sorte et jouissent d'une indépendance totale. Grâce, surtout, à l'inertie du monde politique, Conseil fédéral en tête, et à la bienveillance des médias, dénonce l'économiste neuchâtelois Vincent Held, qui jette un gros pavé dans une mare beaucoup trop tranquille à ses yeux. Car, selon lui, la politique que mène depuis dix ans la BNS pour affaiblir le franc relève de la haute voltige et fait peser un risque majeur sur le pays et ses citoyens. Certes, nos exportations se portent bien, la bourse suisse est à son plus haut historique et nos multinationales versent des dividendes mirobolants à leurs actionnaires. Mais à l'autre bout de la chaîne, les caisses de pension et autres assurances sociales – nos retraites, donc – se font laminer par les taux négatifs. Ce n'est pas tout. Le diplômé de HEC Lausanne affirme que pour financer sa très coûteuse politique d'affaiblissement, l'institution n'a pas hésité à mettre en gage l'épargne de la nation et à s'empêtrer dans une alliance contre nature avec la finance spéculative européenne. Un système de Ponzi qui tournerait à la catastrophe si d'aventure les marchés financiers se crashaient.

Est-ce à cause de cette crainte que, en 2011, le parlement a voté pratiquement comme un seul homme et presque sans débat la loi sur les banques «too big to fail» (trop grandes pour faire faillite)? En vertu de celle-ci, les créanciers de ces

établissements, dont les épargnants bien sûr, verraient leurs économies confisquées pour participer au sauvetage. Officiellement, tous les dépôts sont garantis jusqu'à concurrence de 100'000 francs, nous dit-on. «Pas garantis mais privilégiés», a corrigé en catimini le Conseil fédéral, expliquant que ces fonds ne seraient pas nécessairement remboursés en cas de faillite bancaire. Ne dit-on pas que c'est dans ce genre de détail que le diable se cache?

ÉGALEMENT INTERESSANT

[Abonnement](#)

[Contact](#)

[Impressum](#)

[Protection des données](#)

[CGV](#)

[Services](#)

[Publicité](#)



© Ringier SA 2025

